

BUREAU DE LA CONVERSION ET DES LITIGES MINIERS

ANNEXE : LISTE PUBLIQUE DES TITRES EXPIRÉS

DATE : Le 8 août 2008

PAGE : 1 de 1

RÉGION DE : Val-d'Or

La décision ministérielle 32-2954 refusant à l'inscription le claim 5274738 jalonné dans le canton de Daniel (Feillet S.N.R.C. 32F/13), deviendra exécutoire le 9 septembre 2008.

Ce territoire sera disponible au jalonnement à l'expiration des délais de l'article 38 de la *Loi sur les mines* (L.R.Q., c. M-13.1), sauf s'il y a appel en vertu de l'article 295 de la *Loi sur les mines*.

PRÉPARÉ PAR: Brigitte Dionne

APPROUVÉ PAR: Pauline Giff

DATE : 2008-08-08

C.C. Régions
Abonnés à la liste des titres expirés